

# VENTE

## SUR LICITATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur,  
en l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance  
de CHARTRES, 3 rue Saint-Jacques

**SCP IMAGINE BROSSOLETTE**

Avocats au Barreau de CHARTRES

☎ 02 37 91 67 81

**LE JEUDI 24 OCTOBRE 2019 A 14 HEURES**

## Une maison d'habitation (OCCUPEE)

sise 24, rue de la Goletterie Ecuble à TREMBLAY LES VILLAGES (28)

cadastrée section I38 B n°576 pour une contenance de 12a 80ca, comprenant :  
dès l'entrée : séjour avec placard (36,33m<sup>2</sup>), une cuisine ouverte (7,38m<sup>2</sup>), un couloir de distribution (5,38m<sup>2</sup>), une buanderie (5,41m<sup>2</sup>), chambre 1 (11,04 m<sup>2</sup>), chambre 2 (11,65 m<sup>2</sup>), chambre 3 (11,69m<sup>2</sup>), chambre 4 (10,31 m<sup>2</sup>), salle d'eau (6,11m<sup>2</sup>) et un WC (1,26m<sup>2</sup>). Un jardin clôturé et entretenu disposant d'un emplacement de stationnement avec gravier sur le côté. Double vitrage, chauffage électrique, au sol présence de carrelage, dalles autocollantes et parquet flottant. Les Plafonds sont peints en blanc et les tapisseries sont pour la majorité en papier peints blanc. Ensemble est en bon état général.

A la requête de la **SELARL PJA** représentée par Maître JOULAIN, demeurant 7 & 9 rue du Docteur Maunoury - 28000 CHARTRES, agissant en qualité de liquidateur de la liquidation judiciaire de Monsieur **Guillaume Marcel Bernard JAUMAIN**, né le 11/07/1978 à CHARTRES, célibataire, de nationalité française, demeurant 24 rue de la Goletterie - ECUBLE – 28170 TREMBLAY LES VILLAGES, fonction à laquelle elle a été désignée par jugement du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES le 25/03/2014.

**Mise à prix :**  
**80.000 €**

*avec faculté de baisse de mise à prix  
d'1/4 et même d'1/3 en cas de non enchère*

La visite du bien est fixée  
le **MARDI 8 OCTOBRE 2019 à 10H**  
en présence de la SELARL HUISSIERS  
CHARTRES



**Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocats inscrits au Barreau de CHARTRES**

Se munir : d'un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant puisse être inférieur à 3.000 € accompagné d'une attestation de la banque qui indique l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds, d'un extrait d'acte de naissance ayant moins de six mois, d'une pièce d'identité, du livret de famille (ou d'une photocopie certifiée conforme) et, pour les sociétés, d'un extrait KBIS ainsi que d'une attestation indiquant si l'enchérisseur fait l'objet ou non d'une condamnation à une peine portant interdiction d'enchérir.

**Pour tous renseignements, s'adresser à :**

- la SCP IMAGINE BROSSOLETTE, Avocat à CHARTRES – 33 rue Pierre BROSSOLETTE. Tél. 02 37 91 67 81 (Dossier : 2015383)
- au greffe du JEX du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de CHARTRES où le cahier des conditions de la vente est déposé. Tél. 02 37 18 77 24
- sites INTERNET : [www.ordredesavocats-chartres.com](http://www.ordredesavocats-chartres.com), [chartres.gesica.org](http://chartres.gesica.org) et [www.encheresjudiciaires.com](http://www.encheresjudiciaires.com)